



Bureau Montagne des Arves

LE TOUR DU LAC DU MONT-CENIS

Sur les traces d'Hannibal

Le col et le massif du Mont-Cenis ont une histoire plus que millénaire, avec (peut-être) le passage d'Hannibal et de ses éléphants à la conquête de Rome, les armées Napoléoniennes, les « marrons » qui permettaient aux riches voyageurs de franchir les Alpes, le patrimoine fortifié datant de différentes époques (de la fin du 19^{ème} siècle à la 2^{ème} guerre mondiale), l'épopée de l'hydro-électricité avec la construction du barrage du Mont-Cenis.

Ce sont aussi de grasses prairies où l'on croisera des alpagistes, tant français qu'italiens et de nombreux chalets aux toits de lauzes.

Le site du Mont-Cenis possède un patrimoine naturel exceptionnel ayant fait l'objet d'un arrêté de biotope. Plus de 700 espèces végétales sont recensées dont 27 sont protégées en France, 2 espèces sont d'intérêt communautaires et 2 espèces sont présentes uniquement sur le site du "Mont-Cenis et Vallon de Savine" (la saponaire jaune et le polygale du Piémont) et 85 espèces ayant une valeur patrimoniale forte.

Durée : 3 jours / 2 nuits
 Hébergement : refuges.
 Groupe : 4 à 12 personnes
 Niveau : bons marcheurs, en moyenne, par jour, 5 à 6 heures de marche et 600 à 900 mètres de dénivelé.
 mètres d'altitude.

Dates : du vendredi 27 au dimanche 29 juin 2025

Prix : 420 €

- Comprend : l'encadrement (Accompagnateur en Montagne), l'hébergement, les repas et les taxes de séjour.
- Ne comprend pas le transfert de votre domicile au lieu de RDV, les boissons et, d'une manière générale, ce qui n'est pas mentionné dans « Comprend ».

LE CIRCUIT

RDV : il sera fixé au col du Mont-Cenis (D1006).

| | | | |
|---|---|---------------------------------------|----------------------------------|
| J1 | Col du Mont-Cenis – Sentier des 2000 – Fort de Ronce – carrières du Paradis – Refuge-hôtel de Gran Scala | <u>Dénivelé</u> + 365 m - 570 m | <u>Temps de marche</u> 5 h |
| <u>Descriptif</u> : pas énormément de dénivelé, pas de difficultés techniques, mais une étape avec un peu de distance à parcourir au-dessus du lac du Mont-Cenis. Nuit à Gran Scala, l'occasion de goûter à la cuisine italienne. Variante possible : un détour par le lac Clair (6h30/7 h de marche – + 720 m/- 930 m) | | | |
| J2 | Gran Scala – Fort de Pattacreuse – refuge du Petit Mont-Cenis | <u>Dénivelé</u> + 870 m - 630 m | <u>Temps de marche</u> 6 h |
| <u>Descriptif</u> : on visite l'autre versant du lac, en passant à proximité du fort de Varisselle pour aller au fort de Pattacreuse. On descend ensuite, par des pentes parfois un peu raides, sur le refuge. Variante possible : après le fort de Pattacreuse, on peut continuer jusqu'au fort Malamot et la Pointe Droset. Mais compter environ 7h30 de marche et une dénivelé positive de 1040 m/négative : 800 m. | | | |
| J3 | Refuge du Petit Mont-Cenis – Grand Plan – Pas de la Beccia (2717 m) – Fort de la Turra – col du Mont-Cenis. | <u>Dénivelé</u> + 640 m - 670 m | <u>Temps de marche</u> 5 h 30 |
| <u>Descriptif</u> : La partie la plus alpine et la plus engagée du circuit. On finit en beauté et on domine le lac du Mont-Cenis et la vallée de la Maurienne. | | | |

Les itinéraires et les temps de marche sont communiqués à titre d'information. Ils sont susceptibles d'être modifiés pour des raisons d'organisation, de sécurité ou liés aux conditions météorologiques. Le descriptif n'a pas de valeur contractuelle.

Les + :

- Le lac, splendide, au bleu le plus pur.
- Une biodiversité remarquable.
- Des lieux chargés d'histoire.

INSCRIPTIONS & ARRHEs

TARIF : 420 € / personne

Arrhes à verser à l'inscription : 50 % de la somme, soit , 210 € / personne.

Solde versé 10 jours avant le départ de la randonnée, soit 210 € / personne.

Conditions particulières : concernant les conditions réglementaires d'organisation (désistements et annulations), prenez connaissance des « conditions générales et particulières de vente » sur notre site Web <<https://www.bureau montagne-arves.fr>>

L'encadrement est assuré par un Accompagnateur en Montagne, Breveté d'Etat d'Alpinisme, membre de l'Union Nationale des Accompagnateurs en Montagne.

Dans le but de protéger les participants des incidents ou accidents pouvant survenir avant ou pendant leur séjour, la réglementation oblige chaque participant à être titulaire d'une garantie civile individuelle ainsi que d'une garantie individuelle multirisques.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner accompagné de votre règlement ou de vos arrhes à :
Bureau Montagne des Arves (Au Praz de Charvin – F 73530 ST JEAN D'ARVES)

Tour du lac du Mont-Cenis

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. : (fixe / mobile) :

@ :

Nombre de personnes : x 210 € = €

TOTAL : €

Date :

Signature :

Moyens de règlement :

- Chèque bancaire
- Mandat
- Virement
- Chèques ANCV
- Site de vente en ligne <https://www.bureau montagne-arves.fr> (à privilégier)

Bureau Montagne des Arves
Au Praz de Charvin – F 73530 ST JEAN D'ARVES
Tél. : ++ 33 (0)6 30 70 03 76
@ : contact@bma73.fr
Web : <https://www.bureau montagne-arves.fr>
SIRET : 50859482700026
Licence agence de voyage (GOTOMONTBLANC) :
074.100.138